



# Assemblée Générale 2025

Rapport moral  
Rapport d'activité  
Rapport financier  
Exercice 2024

*Pour Une Alimentation Solidaire*  
57 rue des Tanneries - 69590  
St Symphorien sur Coise







## TABLE DES MATIERES

I.	RAPPORT MORAL .....	2
II.	RAPPORT D'ACTIVITÉ .....	3
A.	Les Petits Marchés Solidaires : le cœur de notre activité pour lutter contre la précarité alimentaire et permettre l'accès à une alimentation de qualité .....	3
1.	Les approvisionnements .....	3
2.	Les ventes : des petits marchés solidaires sur 4 communes .....	6
B.	Les lieux de culture collectifs et solidaires : cultiver la terre et le lien social .....	9
1.	Les Charmattes .....	9
2.	Le Verger Collectif et Solidaire .....	10
C.	Ateliers de transformations, plantations... autant d'occasions supplémentaires pour se retrouver .....	11
D.	Une année rythmée par les évènements festifs .....	12
1.	Marmite musicale et solidaire .....	12
2.	Repas des producteurs partenaires .....	12
3.	Rencontre annuelle des bénévoles.....	12
4.	Marmite à emporter .....	13
5.	Théâtre – Le coq pardi ! .....	13
6.	Festival AlimenTERRE.....	13
E.	Une forte implication partenariale sur le territoire.....	13
1.	Alimentation et santé.....	13
2.	Accessibilité alimentaire .....	14
3.	Sécurité sociale de l'alimentation.....	14
F.	Notre première ressource : le bénévolat.....	14
III.	RAPPORT FINANCIER.....	16
A.	Compte de résultat 2024 .....	16
B.	Synthèse du compte de résultat 2024.....	18
1.	Produits.....	18
2.	Charges .....	18
3.	Les subventions .....	19
4.	Les partenaires qui nous accueillent.....	19
C.	Bilan comptable .....	20



## I. RAPPORT MORAL

Notre association fête sa douzième année d'existence et la plupart de ses membres fondateurs ont repris leur liberté au fil des années, ils sont toujours là pour les moments forts ou difficiles et permettent à l'AlimSol de rester plus que jamais une expérience humaine riche et plurielle, grâce à l'expérience des anciens et l'énergie des nouveaux.

Si le principe de base des Petits Marchés Solidaires (qu'on appelait avant distributions-ventes) est resté le même, proposer 52 semaines par an (ON Y TIENT) sur quatre communes des Monts du Lyonnais, la méthode s'est améliorée et les activités se sont étoffées par la mise en place d'ateliers de transformation qui enrichissent les paniers avec des conserves et des confitures ; idem pour nos deux jardins collectifs avec bientôt la naissance d'un troisième très prometteur à Saint-Symphorien sur Coise.

Nous avons eu à cœur également de créer des moments de liens et de rencontres festives comme la Randonnée Musicale, la célèbre Marmite Musicale Solidaire et en 2024 une proposition de soirée théâtrale qui ne demande qu'à se reproduire.

Et puis il y a les cueillettes, les glanages, les plantations, les coups de main aux producteurs, qui permettent aussi de partager de bons moments collectifs

Notre réseau de producteurs solidaires sans qui rien n'existerait est passé de 19 en 2012 à pratiquement 40 à ce jour. Nous ne les remercierons jamais assez.

Ainsi, à notre démarrage nous avions moins d'une tonne de fruits et légumes à proposer, et en 2024 ce chiffre, excusez du peu, est passé à plus de 22 tonnes.

Le nombre d'adhérents est du coup passé de 50 au départ à pratiquement 200 à ce jour.

La troupe des bénévoles a quant à elle doublé, ce dont nous sommes fiers et heureux même si, comme pour les administratrices ou administrateurs, nous ne sommes jamais assez nombreux.

Enfin, ces deux dernières années ont été riches en action issues de notre participation au Projet Alimentaire Territorial qui a créé de nouveaux liens et passerelles avec des partenaires associatifs comme Jardin d'Avenir, l'ETAIS, la Croix Rouge et d'autres, autour de projets forts comme l'Accessibilité Alimentaire pour Tous, et surtout la Sécurité Sociale de l'Alimentation qui jour après jour passe du rêve à la réalité avec la constitution d'un collectif solide Rhône-Loire réunissant des partenaires des Monts et Coteaux du Lyonnais. Ce groupe travaille désormais à une expérimentation concrète dans les mois à venir et nous espérons bien vous en donner de bonnes nouvelles l'année prochaine.

Pour conclure, forts de notre histoire et toujours tournés vers l'avenir, nous continuons à avancer avec la conviction que nous pouvons atteindre le meilleur par la mutualisation des énergies et des compétences.



## II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'association œuvre depuis plus de 10 ans sur le territoire rural des Monts du Lyonnais, à la sensibilisation autour de la thématique de l'alimentation et de la santé. Elle rassemble des bénévoles, paysans locaux, acteurs sociaux et militants de la solidarité et de la justice alimentaire et fait le lien avec des personnes soucieuses de la qualité de leur alimentation.

Nous avons à cœur de proposer aux personnes en difficulté financière des produits frais, locaux, sains et de saison, tout au long de l'année.

La vie de notre association s'organise donc autour d'actions hebdomadaires qui permettent le lien social, la solidarité et l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

En 2024, l'association a compté 236 adhérents, 194 bénéficiaires des Petits Marchés Solidaires, 12 jardiniers et 33 bénévoles et sympathisants.

### A. Les Petits Marchés Solidaires : le cœur de notre activité pour lutter contre la précarité alimentaire et permettre l'accès à une alimentation de qualité

Le cœur de l'activité de l'association réside dans la tenue de petits marchés solidaires **hebdomadaires** nécessaires à de nombreuses familles du territoire et qui sollicitent l'assiduité de bénévoles et de producteurs partenaires.

En 2024, 358 ménages ont bénéficié des petits marchés.

#### 1. Les approvisionnements



Les collectes sont organisées chaque semaine, en fonction des besoins et dans l'objectif de limiter les déplacements des bénévoles sur le territoire.

En 2024, au vu de l'augmentation des besoins en produits, nous avons organisé les collectes en binôme pour alléger la charge de la journée. Les bénévoles organisent le lundi matin leur tournée de collecte en contactant les producteurs.

Les produits sont en majeure partie collectés le lundi et rapatriés sur notre lieu de stockage à Aveize.



a) *Des producteurs engagés toujours au rendez-vous*

Au cours de l'année 2024, **39 producteurs·rices solidaires des Monts du Lyonnais et alentours** ont alimenté l'association en produits frais, locaux et de qualité.

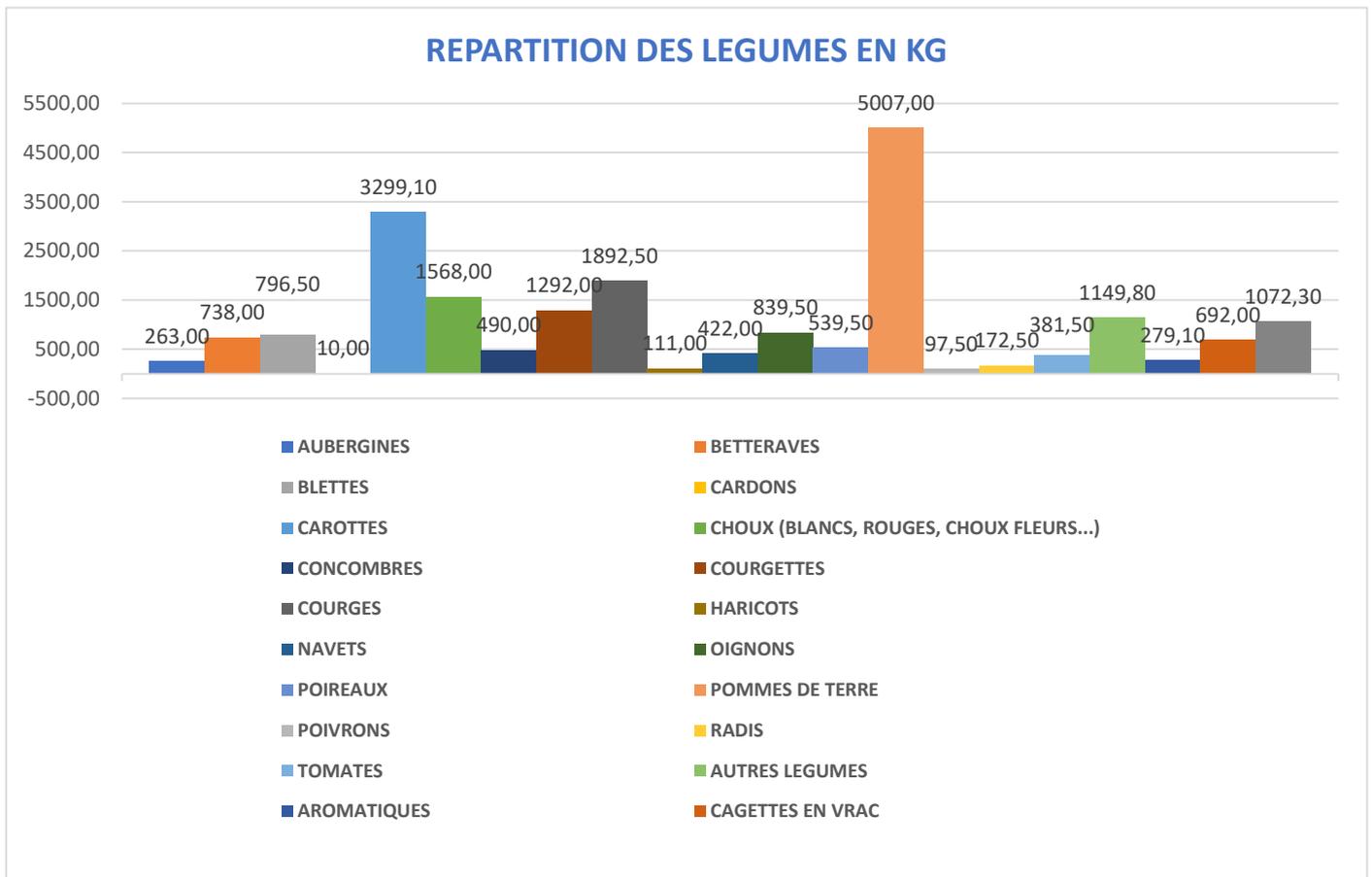
Aujourd'hui encore, ils/elles nous font don ou revendent à bas prix une partie de leur production qui peut être issue de produits non calibrés ou invendus.

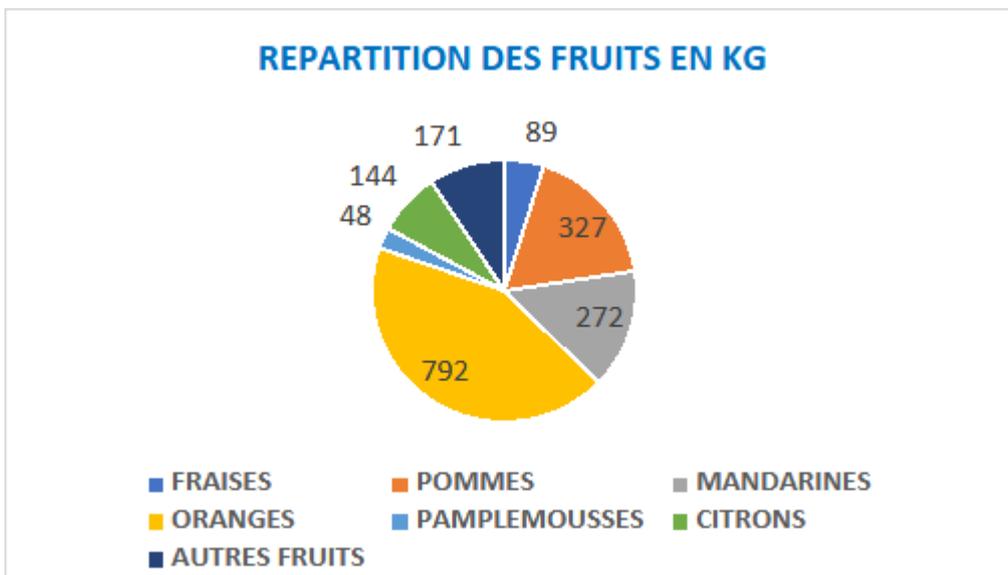
Ainsi, nous collectons auprès de ces producteurs des légumes variés, des produits laitiers, des œufs, des fruits, des plantes aromatiques ou encore des conserves.

**En 2024 nous avons récolté en dons :**

- 21 112 kg de légumes
- 1843 kg de fruits
- 22474 œufs
- 777 fromages

**Merci à eux !**





#### b) *Les particuliers : dons occasionnels ou réguliers*

- Certains particuliers sensibles aux valeurs portées par l'association proposent de façon régulière ou ponctuelle le surplus de leurs potagers. En général, ils les apportent directement sur les lieux de ventes, au plus près de chez eux.

- Des adhérents de « Jardin d'Avenir » font le choix, lors de leur absence, d'offrir leurs paniers aux familles utilisant nos services. En 2024, 19 paniers ont transité par l'Alim Sol et ont bénéficié à des familles adhérentes à l'asso.

- Le G.A.M.L (Groupement d'Achat des Monts du Lyonnais), est l'initiative d'une centaine de familles regroupées pour faire venir les fruits de Sicile : agrumes, avocats, grenades... Ravitaillés par une coopérative bio sicilienne, ils reçoivent d'octobre à avril des agrumes et autres produits. Le volume des produits commandés entraîne une remise conséquente au G.A.M.L. qui a pris la décision concertée d'y renoncer afin d'en faire profiter l'association, et ce depuis 2019. Ainsi, en 2024 nous avons pu bénéficier d'**environ 200 caisses de fruits et légumes du soleil**.

#### c) *Les cueillettes volontaires : une solidarité complémentaire*

Cueillettes, ramassages ou glanages ont pu avoir lieu grâce aux bénévoles et aussi à des personnes adhérentes, chez les producteurs partenaires ou chez des particuliers (Aveize, St Martin en Haut, Grézieu Le Marché...). Merci à toutes ces petites mains solidaires !

#### Produits glanés :

Poireaux, carottes, pommes de terre, salades, prunes, pommes, haricots verts...



## 2. Les ventes : des petits marchés solidaires sur 4 communes

Les produits collectés sont destinés aux foyers du territoire dont les finances trop modestes, ne permettent pas l'accès à des légumes de qualité au prix du marché. Nous organisons donc des « Petits Marchés Solidaires » durant lesquels les bénévoles rencontrent ces personnes et leur vendent à petit prix ces légumes et autres produits collectés.



### a) *Quatre lieux de vente, 52 semaines par an*

Les permanences de ventes ont lieu chaque semaine sur 4 communes des Monts du lyonnais :

- **tous les mardis** au Centre Socioculturel « l'Equipage » à Chazelles-sur-Lyon de 12h à 14h puis, au Centre Socioculturel Archipel à St Symphorien sur Coise de 15h à 17h.
- **tous les mercredis** en salle des associations à Montrottier de 10h à 12h puis dans la salle municipale du Parc à Ste Foy L'Argentière de 13h30 à 15h30.

TARIFS	
Pommes de terre	0,20€/kg
Tous légumes	0,30€/kg
Salades	0,10€/l'une
Œuf	0,10€/l'un
Fromage (selon la taille)	0,30€ ≥ 1€
Coulis, confiture,	
Soupe (selon la taille)	0,50€ ≥ 1€

### b) *Le public accueilli*

Les bénéficiaires nous connaissent par le biais d'assistantes sociales, par les affiches que nous diffusons ou par le bouche à oreille. A leur arrivée, nous les accueillons et leur expliquons notre fonctionnement. Volontairement, dans un souci de confidentialité et de dignité de chacun, les bénévoles de l'association, ne sont pas informés de la situation sociale des bénéficiaires. C'est la salariée, lors d'un contact téléphonique, qui valide avec les personnes, leur "éligibilité" aux petits marchés, même si, assez souvent, les bénéficiaires se confient à des bénévoles. Il n'y a donc pas de suivi social assuré dans le cadre de l'association. La régularité de présence, les changements d'attitude, l'investissement dans la vie de l'association et les échanges volontaires des personnes sont nos seuls indicateurs. Nous nous inquiétons de leur absence prolongée quand c'est le cas, les écoutons attentivement lorsqu'ils en ont besoin.

L'adhésion est libre, à partir de 2€ pour l'année civile. Bénéficiaires (194 en 2024) et bénévoles sont adhérents au même titre à l'association. Ainsi, tout le monde est invité à l'assemblée générale et il y a chaque année une réelle participation de bénéficiaires à cette instance.

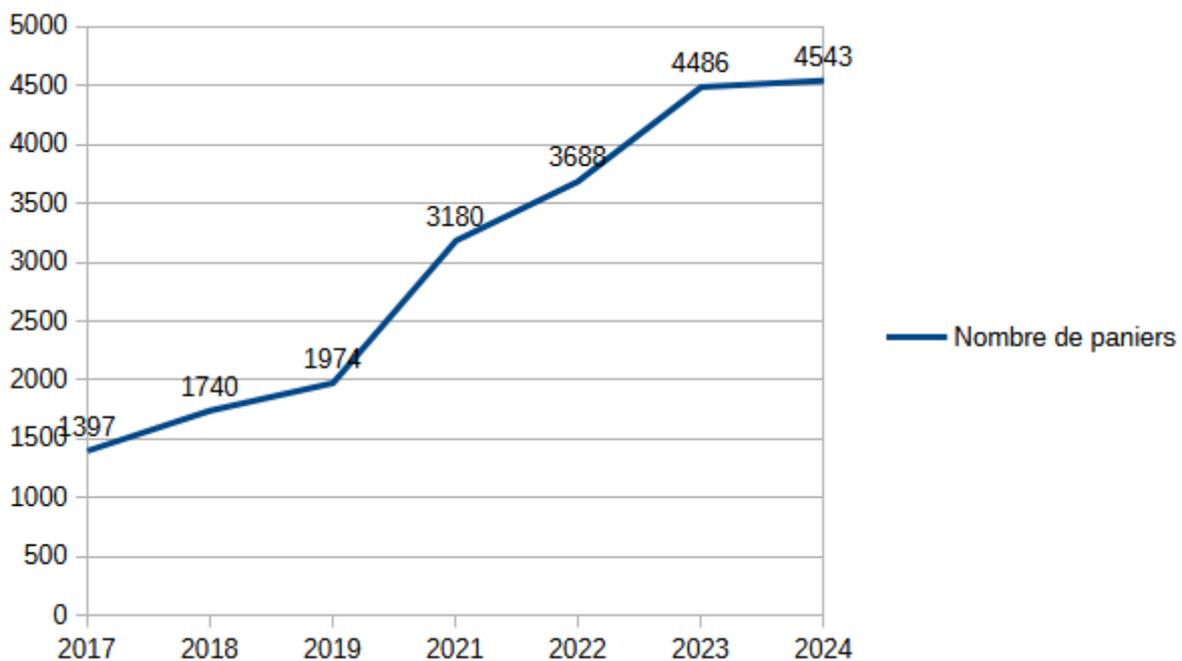


Les journées des Petits Marchés Solidaires s’organisent en duo de bénévoles. Avec l’augmentation des demandes en nombre de paniers, nous avons dû chercher des solutions afin que l’attente des personnes ne soit pas trop inconfortable.

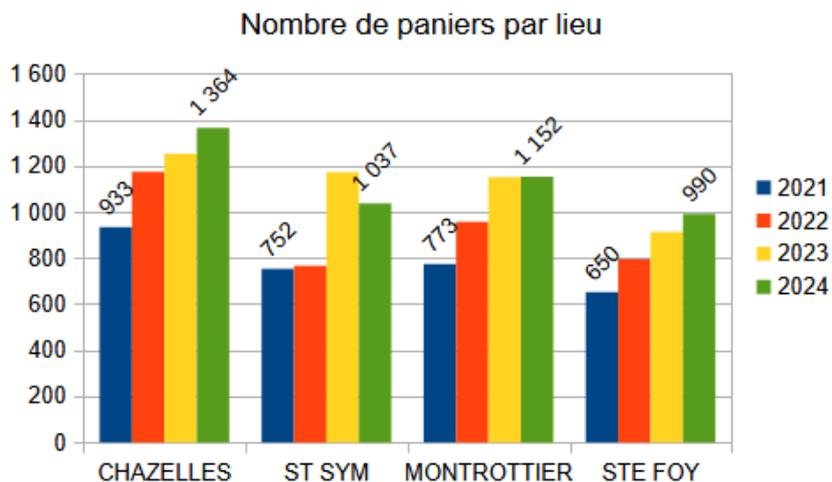
Nous proposons donc à des personnes venant faire leur petit marché solidaire, d’épauler les bénévoles régulièrement à la vente des produits et à la tenue des comptes les jours lors des Petits Marchés. C’est ainsi que tout le monde participe à la mise en place et au bon déroulement de ce temps de vente et de rencontre.

Ces personnes adhérentes des Petits Marchés deviennent durant 2h des bénévoles de l’AlimSol puis de fil en aiguille, viennent ensuite parfois prêter main forte lors de différents ateliers ou événements.

### c) Les chiffres des Petits Marchés Solidaires



En 2024, la fréquentation des Petits Marchés a continué d’augmenter mais de façon moins prononcée que les années précédentes : une soixantaine de **paniers supplémentaires** par rapport à 2023.



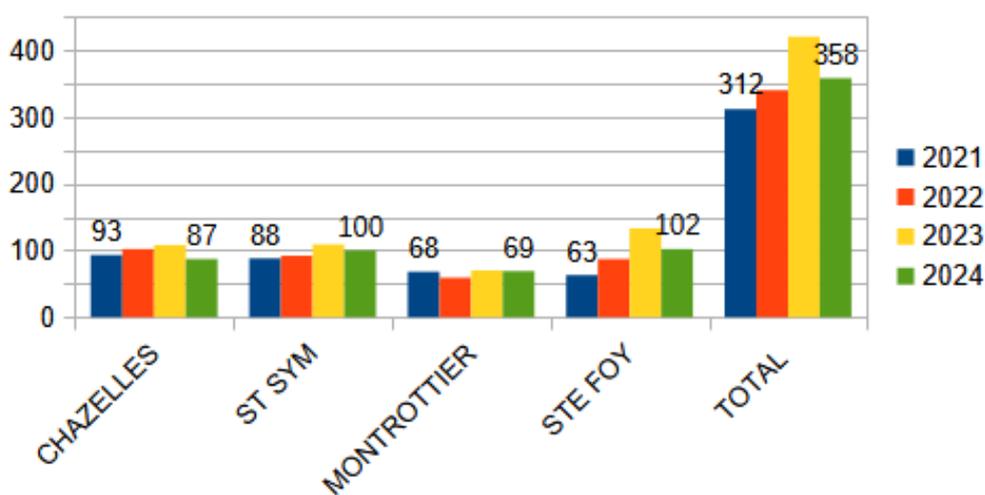


Entre 2021 et 2024, **le nombre de paniers** a considérablement augmenté (+46%). L'effet COVID est terminé mais les bénéficiaires ont augmenté leur panier moyen. Nous notons également que notre volume de marchandises est plus important cette année grâce aux producteurs et les bénéficiaires achètent en quantité plus importante.

Si le **nombre de bénéficiaires** à lui aussi augmenté entre 2021 et 2024 (+15 %) on note néanmoins une diminution entre 2023 et 2024 (-15 % ce qui représente 62 personnes). Cette diminution concerne principalement le site de Chazelles (-21 bénéficiaires) et de St Foy (-31 bénéficiaires).

Nous n'avons pas d'éléments vérifiés qui expliqueraient cette baisse. Nous notons tout de même que la salle du parc à Ste Foy a été plus difficile d'accès en raison des travaux dans la zone.

Evolution du nombre de familles



Quelques chiffres supplémentaires pour 2024 :

6 % des bénéficiaires ne sont venus qu'une seule fois

13 % sont venus entre 2 et 5 fois

25 % sont venus entre 6 et 10 fois

49 % sont venus entre 11 et 26 fois (soit de une fois toutes les 3 semaines à tous les 15 jours en moyenne)

7 % sont venus entre 27 et 46 fois par an

**On peut considérer que pour plus de la moitié des bénéficiaires les petits marchés sont une source d'approvisionnement régulière.**



#### d) *L'accueil et l'implication des bénéficiaires comme outil de lutte contre l'isolement*

La précarité très souvent associée aux grandes villes est pourtant bien présente en milieu rural. La précarité a des conséquences directes sur l'exclusion des personnes. Les exclusions qui s'expriment en termes de difficulté d'accès à un emploi, au logement, à la santé, à la consommation, aux loisirs, aux services... sont renforcées par l'étendue des distances à parcourir. La précarité entraîne pour l'individu une difficulté à se projeter dans le moyen ou le long terme, d'un point de vue financier mais aussi dans ses activités professionnelles ou relationnelles. L'isolement et le sentiment de disqualification en sont les conséquences.

A travers ses activités « AlimSol » permet aux personnes en situation de précarité d'accéder à une alimentation de qualité. Elle contribue, parce que précarité rime souvent avec isolement, à créer des lieux de rencontre. **C'est pourquoi la qualité de l'accueil lors des petits marchés nous tient à cœur.**

Au-delà de l'approvisionnement, nous favorisons la rencontre, la convivialité à travers le petit café, ou une brioche partagée.

**De même en associant pleinement les bénéficiaires dans la tenue des petits marchés nous participons à leur redonner confiance dans leurs capacités à agir.**

## B. Les lieux de culture collectifs et solidaires : cultiver la terre et le lien social

Lieu de jardinage collectif, espace convivial d'échanges de pratique, terreau de solidarité, ces jardins sont aujourd'hui presque une philosophie qui permet de tisser des liens sociaux intergénérationnels et interculturels et aussi de s'approprier un cadre de vie, favoriser des échanges et la biodiversité.

### 1. Les Charmattes - St Martin en Haut, depuis 2016



Le jardin des Charmattes, c'est un terrain communal de 1000 m<sup>2</sup>, à deux pas du village de Saint Martin en Haut. Sur la même parcelle, la commune gère une quinzaine de jardins partagés de 50 m<sup>2</sup> chacun.



L'encadrement du jardin est assuré depuis 2016 par trois bénévoles : Jo, Jean-Louis et Michel. L'équipe se renforce en 2025 de deux nouveaux encadrants : Dominique et Catherine, histoire d'assurer l'avenir.

Douze adhérents sont inscrits à cette activité, dont la moitié d'intermittents. C'est suffisant, mais nous pourrions toujours accueillir de nouvelles personnes qui en auraient le besoin, ou de désir.

Le fonctionnement est solidaire et collectif. Solidaire parce qu'il s'adresse en priorité à des personnes à faibles revenus, collectif parce que le travail et le partage des récoltes se font en commun le mercredi après-midi. Ce second aspect prend de l'importance au fil des années. Les adhérents viennent chercher autant un lieu convivial que nourricier.

La recherche d'harmonie entre tout ce petit monde qui partage le lieu nous mobilise. Créer des ponts plutôt que des murs, même si ce n'est pas très tendance en ce moment.

Les animateurs

## **2. Le Verger Collectif et Solidaire - Aveize, depuis 2016**

Le Verger du Reynard, entretenu depuis près de dix ans par quelques membres de l'association, change un peu de visage cette année. Quelques arbres vieillissants et ne produisant pas de fruits ont été coupés et 14 jeunes ont été plantés aux environs de la St Catherine comme il se doit.

Cette année, la météo capricieuse et les nombreuses attaques de parasites ont quelque peu réduit la récolte de fruits. On s'est contenté d'une centaine de kilos de poires et pommes confondues. En revanche, nous avons récolté deux cents kilos d'oignons et quelques caisses de pommes de terre nouvelles qui ont permis de faire la transition avant l'arrivée de celles de la récolte d'automne données par nos fidèles maraichers donateurs.

Même si ce verger est un peu l'arlésienne pour beaucoup de membres de l'association il est néanmoins bien vivant. C'est un lieu à faire vivre collectivement, ouvert à tous les bénévoles, bénéficiaires des petits marchés ou membres du CA, adhérents ou sympathisants de l'association.

Dès la fin février nous donnons rendez-vous aux volontaires chaque vendredi de 14h à 17 h pour des ateliers de taille ou autres travaux d'entretien et de plantation.

Jean-Pierre





### C. Ateliers de transformations, plantations... autant d'occasions supplémentaires pour se retrouver

Nous invitons nos bénéficiaires à participer à des ateliers de transformations (confitures, conserves, soupes) ce qui crée une belle synergie entre administrateurs, bénévoles et bénéficiaires. Ces moments aident considérablement à favoriser le vivre ensemble et pour certain·e·s à sortir progressivement de l'isolement.

35 ateliers ont été organisés en 2024 soit en moyenne plus de deux par mois. Dans ces temps de bénévolat collectif, nous distinguons deux catégories de chantiers :

- Les ateliers cuisine et transformation (11 RDV)
- Les temps liés à la terre : plantations, glanages, entretien du verger (24 RDV)

Notre ambition est de rassembler autour de la solidarité, de permettre à toutes et tous de trouver des lieux de rencontre simples et chaleureux. Nous nous efforçons de créer des espaces de partage et de convivialité autour du thème de l'alimentation, autour d'une recette, autour d'une cueillette, autour d'un projet à destination de l'Autre. Cela permet parfois de rompre l'isolement, de prendre confiance en soi en participant à des activités et de favoriser les échanges sur des sujets personnels et même l'amitié.



- Promouvoir les valeurs de partage, de transmission de savoir-faire et de collaboration.
- Créer du lien social pour des personnes isolées.
- Permettre aux participants d'appartenir à un groupe social et de gagner en confiance en soi.
- Permettre aux participants de s'impliquer de manière citoyenne sur le territoire en collectif, de s'ancrer sur le local, d'être en action.
- Contribuer à la force du collectif.
- Compléter les produits pour les petits marchés solidaires de l'association :

Voilà ce que permettent ces chantiers et ateliers, proposés tout au long de l'année.





## D. Une année rythmée aussi par les événements festifs

### 1. Marmite musicale et solidaire (janvier 2024 - Souzy)

Une marmite musicale qui a eu lieu à Souzy fin janvier et qui a profité d'une belle effervescence de bénévoles : plus d'une trentaine, mobilisés pour préparer le repas ou encore décorer la salle. Vous étiez nombreux à participer à cette soirée et à embarquer pour le Brésil avec ForroFa puisque nous avons enregistré 183 entrées.



### 2. Repas des producteurs partenaires (février 2024 - Aveize)

Comme chaque année, l'équipe d'Alim Sol a à cœur d'organiser un repas pour remercier les agriculteurs qui donnent, cèdent à prix réduit ou à la mesure de leurs possibilités, ou même, produisent spécialement pour l'association. En entrant dans la grande salle (prêtée par Violaine et Michaël de « La ferme de Pâquerette » à Aveize que nous remercions) on est saisi par l'atmosphère chaleureuse et amicale de toutes ces personnes qui expriment leur plaisir à se retrouver puisque leur travail ne leur en laisse pas forcément le loisir. En les écoutant, on entend à la fois la passion, les évolutions, les difficultés du métier, mais aussi l'humanité profonde qui fait que ce jour-là, ils sont là et font vivre la solidarité.



### 3. Rencontre annuelle des bénévoles (avril 2024 - St Genis l'Argentière)

Cet événement a réuni plus d'une vingtaine de bénévoles chez Philippe, au coin du feu. Après un verre de l'amitié, nous échangeons sur nos pratiques autour des Petits Marchés Solidaires et du rôle des bénévoles. Ce temps de partage constructif permet de resserrer les liens, de se retrouver autour de valeurs communes et d'améliorer l'organisation des Petits Marchés.



#### 4. Marmite à emporter (octobre 2024 - Chazelles sur Lyon)

Cette année, au menu de cette marmite : petits salés aux lentilles et sa version végé. Nous sommes allés sur le marché de Chazelles sur Lyon.

#### 5. Théâtre - Le coq pardi ! (novembre 2024 - Aveize)

La troupe de théâtre de Longessaigne a proposé une tournée solidaire au profit de différentes associations du territoire, dont L'Alim Sol. Nous nous étions donné RDV fin novembre sur Aveize pour deux représentations qui ont été un succès! Une partie des bénéfices ont servi à préparer des douceurs de fin d'année (fruits déguisés) offerts aux adhérents des Petits Marchés Solidaires avant les fêtes.

#### 6. Festival AlimenTERRE (novembre 2024 - Montrottier)

Cette année, nous avons choisi de diffuser le film Bienveillance Paysanne, d'Oliver Dickinson : 45 minutes de bonheur pour les spectateurs, 45 minutes pour un bel hommage au métier de paysanne et de paysan, 45 minutes pour un message positif et encourageant!

Equilibre des écosystèmes, préservation des sols et de la biodiversité... des exemples concrets pour montrer qu'il est possible de produire dans le respect du vivant.

Avec la participation de Gilles Bonnard, éleveur et producteur de fromages.



## E. Une forte implication partenariale sur le territoire

**Pour Une Alimentation Solidaire est devenu au fil des ans un acteur social reconnu et respecté de ses pairs ; notre association est ainsi impliquée dans plusieurs projets et travaux de réflexion menés sur 2024 :**

#### 1. ALIMENTATION ET SANTÉ avec Le Conseil de Développement

Ce Conseil est constitué d'habitant·e·s des Monts du Lyonnais qui s'appliquent à faire vivre la démocratie participative. Il rassemble des personnes volontaires intéressées par différents sujets (sociaux, économiques, culturels, sportifs, technologiques, éthiques, philosophiques, etc.) afin d'échanger sur les politiques publiques du territoire.

L'AlimSol y est impliquée depuis son origine et participe actuellement à la mise en place d'une journée-événement le 27 septembre prochain proposant conférences, animations, débats, ateliers avec un large éventail des acteurs de l'alimentation réunis dans un esprit festif et éducatif.



## 2. ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE avec Jardin d'Avenir

Les centres socioculturels de Saint-Symphorien et de Chazelles, la CCMDL, la Croix Rouge, les Restos du Coeur, le Conseil de Développement et notre association nous sommes alliés au Jardin d'Avenir autour de différentes problématiques :

- comment permettre aux publics sans moyen de déplacement d'accéder aux mêmes aides que les autres en matière d'alimentation ?
- comment développer des jardins collectifs ou vivriers sur toutes les communes ?
- quelles pédagogies mettre en place pour rapprocher les citoyens d'une alimentation plus saine ?

Une première action commune a eu lieu en décembre à Virigneux sous la forme d'un atelier-cuisine intergénérationnel qui a rassemblé les enfants et les aînés autour de la thématique du "manger-sain".

## 3. SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION avec le Programme Alimentaire Territorial

Après nos premiers pas pédagogiques concrétisés par un exposé lors de notre AG en 2022 et un article dans le bulletin annuel en 2023, nous avons constitué en 2024 le Collectif des Monts et Coteaux du Lyonnais avec VEMP (Vivre Ensemble en Pays Mornantais), Jardin d'Avenir, le Conseil de Développement, La Ruche de l'écologie et la CCMDL. Sa finalité est la mise en place d'une expérience locale de Sécurité Sociale Alimentaire avec pour but d'établir une justice sociale alimentaire sur le territoire désigné : pour les consommateurs grâce à une accessibilité pour tous à des produits de qualité et aussi pour les producteurs paysans par la juste rémunération de leur production.

Un espace de travail partagé est mis en place depuis septembre 2024 pour centraliser les avancées de chacun des acteurs et nos nombreuses rencontres de travail ont fait émerger un projet concret dont nous espérons vous reparler dans les mois et années à venir.

### F. Notre première ressource : le bénévolat

L'investissement des bénévoles est l'une des forces de l'association. Afin de quantifier cet investissement, nous procédons à un chiffrage du temps offert par les personnes les plus présentes sur l'année.

Ces estimations nous donnent une notion de l'action principale : collecte, Petits Marchés, encadrements des espaces de culture, encadrement des chantiers et ateliers, cueillettes, glanage, ramassage...

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre de bénévoles</b>	13	15	19	19	20	24
<b>Heures de bénévolat</b>	1802	2416	3356,5	3188,5	3468	3116,5
<b>Équivalent SMIC brut horaire</b>	18 074,06 €	24 522,40 €	34 404,13 €	33 702,45 €	39 084,36 €	36 307,23 €
<b>Kilomètres parcourus</b>	11770	14737	15818,66	14004,5	14676	14326,3
<b>Coûts</b>	3 707,55 €	4 701,10 €	5 061,98 €	9 006,74 €	9 445,44 €	9 334,78 €

Pour info : SMIC horaire brut : 9,88€ (2019) - 10,03 (2020) - 10,25€ (2021) - 10,57 (2022) - 11,27 (2023) - 11,65 (2024)

Références : barème du service des impôts

Le Conseil d'Administration depuis mai 2024 se compose de 11 bénévoles qui se réunissent régulièrement et administrent l'association en impulsant les actions qui font sa renommée.



De nombreux autres gravitent autour de l'association et sont actifs chaque semaine en soutenant les actions et en permettant leur réalisation.

**Toute cette vie et cette énergie ne seront jamais quantifiables mais toujours qualifiables et c'est ce qui fait également le terreau fertile de l'association.**

**L'équipe du Conseil d'Administration**  
Continuons ensemble, à cultiver l'idée d'une alimentation digne pour tous !

**Pour une Alimentation Solidaire**



### III. RAPPORT FINANCIER

#### A. Compte de résultat 2024

## COMPTE DE RÉSULTAT

1000759 - POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	757,30	668,10
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	12 888,84	11 935,16
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	4 376,53	540,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	11 302,26	16 158,81
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	10 108,37	10 614,12
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	17,45	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>39 450,75</b>	<b>39 916,19</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	9 828,92	8 249,49
Variation de stock	-440,50	-250,00
Autres achats et charges externes	15 329,52	15 236,85
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	12 115,40	9 443,74
Charges sociales	2 907,74	5 910,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 963,21	2 835,07
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	40,27	2,05
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>42 744,56</b>	<b>41 427,20</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-3 293,81</b>	<b>-1 511,01</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		



## COMPTE DE RÉSULTAT

1000759 - POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-3 293,81</b>	<b>-1 511,01</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 520,71	3 520,71
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 520,71</b>	<b>3 520,71</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>3 520,71</b>	<b>3 520,71</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>42 971,46</b>	<b>43 436,90</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>42 744,56</b>	<b>41 427,20</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>226,90</b>	<b>2 009,70</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	35 122,96	31 841,28
<b>TOTAL</b>	<b>35 122,96</b>	<b>31 841,28</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	35 122,96	31 841,28
<b>TOTAL</b>	<b>35 122,96</b>	<b>31 841,28</b>
<b>TOTAL</b>	<b>226,90</b>	<b>2 009,70</b>



## B. Synthèse du compte de résultat 2024

Sur un compte de résultat favorable avec un solde positif à +226 euros, nous avons choisi de mettre en exergue les postes suivants qui méritent explication soit de par leur importance en montant soit en raison d'un écart significatif avec l'exercice précédent.

### 1. Produits

#### a) *Sur les ventes de marchandises*

Avec un chiffre de 12 888 contre 11 935 l'année précédente, nous attribuons l'augmentation d'environ 10% au fait que nous avons vendu un peu plus de produits annexes comme les conserves, sans compter la petite augmentation du nombre de paniers.

#### b) *Sur les prestations de services*

Avec 4 376,53 en 2024 contre 540,00 en 2023, le delta important s'explique par les événements que nous avons organisés comme la représentation théâtrale du Coq Pardi, la Marmite à Emporter ainsi que la Marmite Musicale et Solidaire (qui n'avaient pas eu lieu en 2023).

#### c) *Sur les dons manuels*

Leur montant élevé mais néanmoins stable est à décomposer en deux parties, à savoir 1 860 euros de dons effectifs et environ 8 500 euros de rétroversion par les bénévoles de leurs frais kilométriques que l'on retrouve dans la rubrique des charges en frais de déplacements.

### 2. Charges

#### a) *Sur les achats de marchandises*

Ils passent de 8 249,49 l'année passée à 9 828,92 principalement en lien avec les événements cités plus haut qui ont nécessité l'achat de marchandises et de boissons ; on peut également pointer l'acquisition de nouveaux arbres fruitiers pour remplacer les anciens devenus stériles et les fruits déguisés offerts à Noël.

#### b) *Sur les charges salariales*

L'augmentation des salaires, de 9 443 à 12 115 est due à un plus grand nombre d'heures effectuées. En effet en mars 2024, nous avons augmenté le temps de travail de notre salariée, passant de 14 à 16 heures hebdomadaires.

#### c) *Sur la valorisation du bénévolat*

On note sur l'année 2024 une augmentation proche de 10 % sur ce poste, passant d'une valorisation de 31 841 à 35 122.



### 3. Les subventions

L'association bénéficie de l'aide précieuse et renouvelée de la **Communauté de Communes des Monts du Lyonnais**, officialisée par une convention reconduite jusqu'en 2027.



Le **F.D.V.A** (Fond d'Aide à la Vie Associative) renouvelle également son soutien annuel au fonctionnement avec cependant une diminution de 1500€ depuis deux ans.



La **MSA** (Mutualité Sociale Agricole) a contractualisé son partenariat par une convention triennale dont l'objectif est de nous permettre d'acheter au prix du marché des produits qui ne sont pas issus de surplus ou invendus, comme les fruits, fromages, produits transformés. **La convention, que nous souhaiterions renouveler, arrive à terme au 31 décembre 2025.**



Ces produits, très appréciés par les familles, sont achetés en priorité à des agriculteurs locaux qui sont en phase de démarrage ou éprouvent des difficultés à écouler leurs productions.

Les **conseillers départementaux** encouragent également nos actions de manière régulière. En 2024, nous avons obtenu le soutien du canton de Vaugneray ainsi que celui de l'Arbresle.



#### **Lilo - Moteur de recherche partenaire**

**Lilo**, le moteur de recherche français et solidaire finance gratuitement les projets de votre choix.

Une convention existe depuis quelques années, pour permettre de financer l'association : en naviguant sur Internet, les utilisateurs collectent des gouttes qu'ils peuvent ensuite reverser à l'Alim Sol.



### 4. Les partenaires qui nous accueillent et que l'on remercie chaleureusement



## C. Bilan comptable

# BILAN ACTIF

1000759 - POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	4 113,79	2 710,22	1 403,57	2 076,33
Autres	18 323,62	9 403,57	8 920,05	11 210,50
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>22 437,41</b>	<b>12 113,79</b>	<b>10 323,62</b>	<b>13 286,83</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	690,50		690,50	250,00
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	6 785,00		6 785,00	7 500,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	27 878,17		27 878,17	27 765,87
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>35 353,67</b>		<b>35 353,67</b>	<b>35 515,87</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>57 791,08</b>	<b>12 113,79</b>	<b>45 677,29</b>	<b>48 802,70</b>

# BILAN PASSIF

1000759 - POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	38 069,19	36 059,49
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	226,90	2 009,70
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>38 296,09</b>	<b>38 069,19</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 933,73	8 454,44
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>43 229,82</b>	<b>46 523,63</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 521,14	998,53
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	926,33	1 280,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 447,47</b>	<b>2 279,07</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>45 677,29</b>	<b>48 802,70</b>